**Justice transitionnelle en Afrique: Réflexions sur l'expérience sud-africaine.**

**Rabat, janvier 2019**

**Friederike Bubenzer**

-------------------------------------------------- -------------------------------------

Bonjour et merci de m'avoir invité pour m'adresser à cet honorable auditoire au sujet de l'expérience de réconciliation sud-africaine de ces 25 dernières années. Je vous remercie également de votre chaleureuse et généreuse hospitalité lors de mon séjour dans votre beau pays.

Je m'adresse à vous, aujourd'hui en tant qu’experte dans le domaine du dialogue et de la réconciliation et en tant que citoyenne sud-africaine, profondément résolue à unir notre pays encore profondément divisé. Dans l’esprit de reconnaissance, qui est un élément essentiel du processus de la justice transitionnelle en Afrique du Sud, qui fait actuellement défaut, en particulier en ce qui concerne les Sud-Africains blancs, je dois reconnaître que je suis une Sud-Africaine blanche qui a bénéficié de l’Apartheid. Je suis aussi la fille d'un père qui était un ancien combattant allemand de la seconde guerre mondiale et une mère dont la famille était composée de réfugiés politiques de l'Allemagne de l'Est. Les transitions sont dans mon sang.

L'année dernière, nous avons célébré le 20è anniversaire du Rapport présenté par la Commission de la vérité et de la réconciliation sud-africaine au Président de l'époque, Nelson Mandela.

Cette année, l’Afrique du Sud célèbre également 25 ans d’élections démocratiques. Ce sont des étapes majeures qui nécessitent célébration et réflexion pour se rappeler le chemin parcouru depuis l’aube de la démocratie. Ainsi, par ce début du long processus de la fin des centaines d’années d’oppression et de soumission systématique de la population noire majoritaire par la population blanche minoritaire, nous devons réfléchir de manière critique sur le chemin parcouru et, plus important encore, sur les mesures à prendre pour s’assurer que nous continuons à sortir des ténèbres du passé.

Je viens d'un pays en train de réaliser une œuvre remarquable. Nous apprenons à vivre ensemble (tel est le titre d’un livre écrit par le directeur fondateur de l’IJR « Institut pour la Justice et la Réconciliation », le Professeur Charles Villa Vicencio). Nous apprenons à nous respecter les uns les autres. Nous essayons de sortir des ombres du passé qui continuent de hanter notre société. Beaucoup ont pensé que ce serait un parcours rapide que la Commission de la vérité avec ses composantes amnistie et réparation nous aiderait à vaincre. Qu'un gouvernement élu démocratiquement transformerait rapidement notre société en une société prospère. Dans la magnifique lueur de la transition et de l’espoir suscité par la présidence de Nelson Mandela, nous devons promouvoir l’optimisme.

Il ne fait aucun doute que la Commission Vérité et Réconciliation joue un rôle très important en Afrique du Sud et, de ce fait, sur l’ensemble du continent. A ce jour, il reste le modèle le plus efficace des commissions vérité et réconciliation en Afrique. Certes je ne dirais pas qu’il est le plus parfait, mais étant donné la nature omniprésente dans laquelle le colonialisme et l'Apartheid ont pénétré tous les aspects de la société sud-africaine au fil des générations et la fascination du domaine de la justice transitionnelle, la perfection n'est pas une norme pertinente. C'est un parcours et un processus après tout.

Mais je ne suis pas ici pour vous parler de la nature et des succès de la commission. Elle a été créé par une loi du Parlement dans le cadre de la loi de 1995 sur la promotion de l'unité et de la réconciliation nationales, le Président Mgr Desmond Tutu et son vice-Président, le regretté Alex Voraine, ont été nommés par le Président sud-africain, Nelson Mandela et appuyés, entre autres, par une équipe d'éminents commissaires, enquêteurs, chercheurs et traducteurs. Plus de 20 000 témoignages ont été entendus au cours des déplacements de la Commission dans le pays, suivis de près par les médias, pour montrer la vérité sur la façon dont l'Apartheid a systématiquement détruit l’intégrité de notre pays. Plus de 7 000 demandes d’amnistie ont été reçues et 800 seulement ont été acceptées. Cette réparation unique a été faite à ceux qui ont témoigné.

Tout cela a été longuement discuté, écrit et analysé et bien que nous continuions à nous dire qu'il n'y a pas de solution unique pour faire face au passé, je crains que nous ne faisons que copier souvent des éléments clés du parcours de l’Afrique du Sud dans d'autres contextes sans s'interroger de manière critique sur l'état actuel du pays.

Je pense plutôt qu'il est important, en tant qu’experts africains de la justice transitionnelle, d’examiner l'Afrique du Sud d’aujourd'hui, avec son inégalité croissante, l’augmentation des troubles civils et des actions protestataires, les niveaux élevés de corruption, la mauvaise prestation des services et les niveaux spectaculaires de violence et essayer de comprendre ce qui aurait pu être fait différemment à la suite de la CVR pour construire une meilleure Afrique du Sud.

Permettez-moi d’explorer ici un domaine qui a à peine été mentionné dans nos délibérations au cours de ces 2 derniers jours, mais qui me tient particulièrement à cœur, et sur lequel je dirige un projet de recherche international à l’IJR. Cela concerne la relation entre le domaine de la santé mentale et le soutien psychosocial, d’une part et la construction de la paix et de la justice transitionnelle, de l’autre. Incidemment, bien que mon intérêt pour ces domaines vienne de mon travail de dialogue et de réconciliation au Sud-Soudan, où l’IJR travaille depuis 10 ans, j’estime que comprendre, reconnaître et aborder l’impact du passé sur le bien-être psychosocial des Sud-Africains a été un échec majeur dans la période post-démocratie et l’après CVR.

En Afrique subsaharienne, des millions de Noirs majoritairement pauvres vivent entre deux situations douloureuses:

- la première situation qui résulte de l'expérience collective existant depuis plus de 400 ans en tant que citoyens de seconde zone durant les systèmes d'esclavage, de colonialisme et d'Apartheid.

Alors que les recherches sur la transmission intergénérationnelle des traumatismes en Afrique du Sud (et même en Afrique) sont encore très minces, les travaux de l'IJR dans ce domaine montrent que les Sud-Africains vivent souvent avec une identité qui se définit par un passé brutal et injuste dans lequel ils étaient inférieurs et marginaux.

Deuxièmement, ce traumatisme historique est aggravé par les très mauvaises conditions socio-économiques qui prévalent toujours dans le pays. Il en résulte des facteurs de stress quotidien, des facteurs de stress résultant de la pauvreté relative dans des communautés caractérisées par un taux de chômage élevé (actuellement de 27% au niveau national), une prestation des services médiocre, des taux de violence domestique et sexuelle parmi les plus élevés au monde et le phénomène croissant du gangstérisme.

Ensemble, ces situations douloureuses constituent un mélange toxique pour la société sud-africaine.

 Mais qu'en est-il de la CVR? La CVR a reçu «seulement» environ 21 000 témoignages. Cela signifie que la majorité des sud-africains, dont la plupart d'entre eux avaient vécu d'une manière ou d'une autre la folie du régime de l'Apartheid et n'avaient jamais eu l'occasion de partager leur histoire pourraient être entendus et participer ainsi dans un dialogue nécessaire visant à entamer un processus de réconciliation. Il est irréaliste d’attendre d’une CVR qu’elle s’occupe du bien-être psychosocial de toute une Nation surtout lorsque les plaies sont aussi profondes dans un pays comme l’Afrique du Sud. Si les recommandations du rapport de la CVR avaient été suivies, certaines de ses mesures auraient peut-être été mises en application. Mais en l'absence de réponse à cela, j’entends de plus en plus de gens dans la ville du Cap exprimer leur désespoir, se sentir oubliés et avoir le sentiment profond que leurs sacrifices au cours de la lutte contre l'Apartheid ont été vains. En outre, des chercheurs ont constaté que la relation entre la vérité et la guérison psychologique était douteuse. Pour certaines personnes, la participation à des processus de divulgation de la vérité a des effets positifs, pour d'autres, les effets sont plutôt négatifs en ce sens qu'ils peuvent ouvrir des plaies psychologiques pouvant entraîner une augmentation de la dépression, de l'anxiété ou du SSPT (Syndrome de Stress Post-Traumatique). Dire la vérité, affirment-elles, n’a aucun impact significatif sur le sens de la justice, le sentiment de vengeance, la violence et la réparation, ni sur l’amélioration des effets psychologiques des traumatismes. Selon elles, « les décideurs politiques doivent restructurer les processus de réconciliation de manière à réduire leurs coûts psychologiques négatifs tout en conservant leur potentiel sociétal positif ».

Nous savons que les conflits affaiblissent le tissu social qui régit les relations et la capacité de récupération. Mais nous devons comprendre qu’après coup, les causes des conflits interpersonnels pourraient encore exister et même s’aggraver du fait des violences qui ont eu lieu pendant le conflit. La capacité des individus et des sociétés à faire face à des expériences extraordinairement douloureuses, à la méfiance et à la peur est souvent impressionnante mais également limitée, et l’effondrement des stratégies d’adaptation est souvent lié à un traumatisme psychosocial. En raison du conflit, les liens naturels, les règles et les liens entre les personnes et au sein des communautés qui renforcent la capacité d'adaptation et la résilience sont souvent détruits.

La restauration du tissu social qui lie et soutient les personnes au sein de leurs propres communautés est essentielle pour ceux qui ont vécu des événements traumatisants; recréer le sentiment de connexion avec les autres est essentiel pour construire la réconciliation.

Etant donné que les conflits tendent à avoir des effets négatifs sur la santé mentale des personnes et que le niveau élevé de mauvaise santé mentale affectent la capacité des individus, des communautés et des sociétés à fonctionner de manière pacifique et efficace pendant et après les conflits, je voudrais plaider pour que nous soyons beaucoup plus ouverts et créatifs pour intégrer des structures de soutien psychosocial et de santé mentale à tous les niveaux du processus de justice et de réconciliation post-conflit.

Des recherches récentes menées par Canaletti en Israël et en Palestine, par exemple, ont montré que la santé mentale contribuait de manière déterminante à de nombreuses attitudes sous-jacentes qui perpétuent le cycle continu de haine et d'agression entre Israéliens et Palestiniens. Ils font valoir que le manque de services de soutien psychologique à Gaza est non seulement un problème humanitaire, mais également un obstacle aux progrès sur la voie de la réconciliation. Comme en Afrique du Sud, l'escalade de la violence dans de nombreuses communautés souligne le besoin crucial d'interventions globales qui renforcent la capacité d'adaptation, atténuent la perte des ressources sociales et économiques, réduisent les perceptions de la menace et améliorent les troubles mentaux.

Ainsi, j’aimerais affirmer que l’Afrique du Sud aurait dû mettre en place des institutions mandatées bien après la fermeture de la CVR pour engager le dialogue de manière proactive et collective avec les citoyens sur leurs expériences et leurs souvenirs du passé. De telles institutions bénéficieraient non seulement à ceux qui partagent et écoutent, mais, si elles sont documentées, un tel processus pourrait également contribuer à une documentation plus complète et plus exhaustive du passé, qui pourrait être enseignée aux générations futures qui ont très peu de connaissances du parcours de l’Afrique du Sud vers la démocratie.

Assurer un engagement constructif continu avec le passé, idéalement par la création de plates-formes de dialogue sur la race et l’identité raciale aux niveaux micro, méso et macro, pourrait empêcher certains analystes de dire par exemple que «la réconciliation en Afrique du Sud n’a pas échoué; cela n’a tout simplement pas été tenté »ou« ce n’est pas à cause d’une grande implication dans la réconciliation que la justice n’a pas été rendue ».

En Afrique du Sud, l’absence de mécanismes et de structures à long terme garantissant la poursuite du déploiement de projets et d’activités qui maintiennent le débat sur le passé et sur ce qui a été réalisé, mais aussi pour servir de guide pour le futur, nous rappelant sans cesse où nous ne voulons plus aller, aurait pu nous empêcher de nous retrouver à la situation très volatile dans laquelle nous nous trouvons.

Un des avantages est que nous en savons beaucoup sur la nature des défis auxquels nous sommes confrontés. Depuis 2001, mon Organisation héberge le « South African Reconciliation Barometer », un Institut de sondage d’opinion publique qui suit la réconciliation en Afrique du Sud et fournit chaque année des statistiques au gouvernement, à la société civile et à la population en général sur la manière dont les Sud-Africains eux-mêmes pensent vis-à-vis du processus de réconciliation, du gouvernement et face à l'avenir. Le sondage nous indique que, lorsqu'on leur a demandé à quel point ils faisaient confiance aux membres d'autres groupes raciaux, 41% ont eu à dire quelque chose et 21% ont déclaré ne pas en dire grand-chose ou pas du tout. Lorsqu'on leur a demandé combien de fois au cours du dernier mois les gens avaient dialogué ou discuté avec une personne d'un groupe racial différent lors des rassemblements ou d'événements sociaux, 46% ont répondu rarement ou jamais. Enfin, on leur a demandé s'ils avaient confiance dans le gouvernement national; 28% ont dit un peu et plus de 40% n’ont pas dit beaucoup de chose ou pas du tout.

En tant qu’experts dans ce domaine, nous comprenons l'importance de créer un climat de confiance et des liens interpersonnels significatifs dans le cadre du processus de réconciliation. Mon pays a un long chemin à parcourir.

 Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails des deux autres domaines sur lesquels nous aurions dû aborder de manière significative à savoir l'éducation et le développement socio-économique de l’après-1994.

En Afrique du Sud, nous faisons campagne pour une éducation gratuite. A mon avis, nous devrions exiger davantage, pas seulement une éducation gratuite qui ne parvient pas à placer beaucoup de jeunes sur le marché de l’emploi (nous avons actuellement un taux de chômage de 38%), mais une BONNE éducation gratuite.

Les dépenses d’éducation en Afrique du Sud restent parmi les plus élevées au monde, mais malheureusement, les résultats et le nombre de jeunes qui sont absorbés sur le marché du travail ne sont pas en corrélation avec les dépenses. Si, après 1994, nous avions pu mettre en avant la qualité de l'enseignement que les élèves blancs bénéficiaient à l'époque de l'Apartheid dans le reste du pays; nous accueillerions maintenant un plus grand nombre de jeunes qualifiés sur notre marché du travail; contribuant ainsi à vaincre la très grande frustration des jeunes qui n'ont pas accès aux institutions d'enseignement supérieur et au marché du travail et dont le mécontentement est une bombe à retardement.

En conclusion:

Je ne suis pas pessimiste. Dans ma vie quotidienne, je constate également des changements qui me donnent l’espoir que notre société évolue. Le processus actuel et le débat sur la redistribution des terres, un domaine où trop peu de progrès ont été accomplis depuis 1994, sont encourageants. Et je suis la première à chanter les louanges des initiatives de réconciliation qui ont eu lieu en Afrique du Sud jusqu'à présent.

Cependant, je suis fermement convaincue que, pour le bénéfice d'autres pays qui se lancent dans des processus de justice transitionnelle, nous devons jeter un regard critique sur le chemin parcouru par l'Afrique du Sud et apprendre autant de ses échecs que de ses succès.

 Je vous remercie de votre aimable attention.